

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 109

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 170)

UNE JOURNÉE DE VINCENT AURIOL DANS LES PYRÉNÉES EN L'HONNEUR DE FOCH : après Saint-Gaudens, Tarbes 20 octobre 1951

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par

Marie-Louise GUILLAUMIN

Après l'inauguration du monument des Trois Maréchaux à Saint-Gaudens*, **Vincent Auriol** allait consacrer la fin de la journée à Tarbes, patrie de Foch, et clôturer sa visite par un grand discours de politique générale, radio diffusé.

Dès le début de la matinée du 20 octobre, la ville de Tarbes fut envahie par une foule venue de tous les points du département pour ne pas manquer l'événement.

Les gens se massaient Place de Verdun et aux abords de la Préfecture. Partout, s'imposaient les trois couleurs : drapeaux, écussons, rubans, étoffes dans les vitrines.

À la gare étaient réunies les personnalités qui attendaient le train officiel amenant de Saint-Gaudens au chef-lieu des Hautes-Pyrénées, le Président de la République, Vincent Auriol et les membres éminents de sa suite.

S'y trouvaient :

- les parlementaires : les trois députés J. Forcade, René Billères, radical, M. Mailhes, les deux sénateurs Baratgin et Manent,

- le maire : le Docteur Bruzard-Grille, ancien premier adjoint de l'équipe de P. Cohou élu en octobre 1947, successeur de ce dernier démissionnaire de sa fonction lorsqu'en février 1948, 12 communistes et 7 R.P.F. rejetèrent le budget, mais resté simple conseiller,

- le Préfet et les deux principaux fonctionnaires de la Préfecture,

- le Colonel Pommiès, commandant de la région militaire, ancien chef et fondateur en décembre 1942 du Corps Franc qui porta son nom,

- les conseillers municipaux Manuget et Docteur Thillard, R.P.F.,

- le Président de la Chambre de Commerce M. Ducor,

- le Capitaine de gendarmerie Christophe,

- le chef de gare, M. Roques.

Plusieurs détachements militaires étaient en place : 35^e R.A.I.P. de Tarbes, et autres, musiques du 14^e R.I.P.C. de Toulouse.

À son arrivée, le Président de la République, Vincent Auriol, descendit du train présidentiel parti à 11 h 45 de Saint-Gaudens, fut reçu par le Maire et le Préfet, se dirigea vers les parlementaires pour leur serrer la main, puis vint se recueillir devant la stèle élevée à la mémoire des cheminots morts pour la France, au pied de laquelle se trouvaient quatre délégués combattants des deux guerres.

* Petite Bibliothèque n° 105 "Un lieu de mémoire : le monument des trois maréchaux à Saint-Gaudens".

Il était accompagné de Gaston Monnerville, Président du Conseil de la République, radical, ancien résistant, et Laurent Eynac, Vice-Président de l'Assemblée de la France d'Outre-Mer.

Louis Jacquinot, ministre de la France d'Outre-Mer, représentant René Pléven, Président du Conseil, Président du Comité National du centenaire du Maréchal Foch, était resté à Saint-Gaudens où il présidait le banquet de six cents convives organisé sous la grande halle, auquel assistaient les personnalités de la ville et du département, le Général britannique Mac Orah, le cardinal Saliège, tout naturellement les membres des familles Foch (Mme Fournié-Foch), Joffre et Galliéni, et les ambassadeurs des nations alliées de la guerre 1914-18.

La présence du chef de l'État dans la cité tarbaise fut ensuite marquée par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts. Sur son passage, rue Barrère et place de Verdun, la foule rassemblée manifesta sa joie par une longue et respectueuse ovation. Debout dans sa Talbot, affable et souriant, Vincent Auriol répondit en saluant de son gibus.

À 13 heures, il se trouva à la Préfecture où il reçut les corps constitués du département, et prononça des paroles simples et fortes :

"Je connais votre région dont une enclave s'enfonce dans la mienne entre Montréjeau et Luchon (allusion à la Barousse). Nous avons les mêmes caractères... Votre compatriote Foch vous a montré le sens du devoir et de la discipline. N'oubliez jamais son exemple, suivez cette voie qu'il vous a tracée, soyez disciplinés et sages comme il le fut".

Vincent Auriol fut ensuite l'hôte du Colonel Pommiès, commandant de la Place, pour un déjeuner intime pris avant la cérémonie consacrée à Foch.

À 16 heures, il se rendit à l'Hôtel de Ville. Franchissant le perron, il avait à ses côtés Gaston Monnerville et Laurent Eynac, arrivés de Saint-Gaudens en voiture. Trois jeunes filles l'attendaient, en costume bigourdan, les bras chargés de fleurs.

Vincent Auriol donna l'accolade à l'une d'elles, Mimi Castella, et observa :

"En vous embrassant, j'embrasse la population toute entière".

Dans la petite salle ouvrant sur le grand hall central, le Maire Bruzaud-Grille lui présenta son conseil municipal et prononça un discours de bienvenue. Le Président de la République répondit avec émotion :

"On vient dans la rue de m'appeler Vincent. J'ai surpris maintes fois ce prénom dans les acclamations. Je ne vois en cela qu'un prolongement de la chaîne des Pyrénées. Cet élan du cœur me paraît naturel".

Il termina son discours en évoquant la grandeur du Maréchal Foch et remit solennellement la Légion d'Honneur à trois récipiendaires :

- M. Bruzaud-Grille, le Maire,
- M. le Docteur Prunet, cousin de Denis Prunet, un neveu du Maréchal - époux de Sophie Foch, fille du frère aîné de Ferdinand Foch,
- M. Arnaud, Vice-Président de la Chambre de Commerce.

À 16 heures 30, eut lieu le moment fort des cérémonies de ce 20 octobre : devant le Quartier Larrey, le Président de la République rendit hommage à la mémoire du Maréchal tarbais, passa les troupes en revue et procéda à un dépôt de gerbe sur le socle de la statue élevée en 1934, œuvre du sculpteur bigourdan Firmin Michelet, où sont gravés ces mots :

*La ville de Tarbes
à son plus glorieux enfant
Ferdinand FOCH
1851-1929
Maréchal de France
de Grande-Bretagne
de Pologne
Commandant en Chef
des armées alliées
en 1918.*

Alors se développa l'impeccable défilé du 14^e R.I.P.C., du 18^e R.I.P.C., du 35^e R.A.I.T., de l'armée de l'air, ponctué par un vol de vampires et leurs sourds vombrissements.

La célébration du centenaire du grand militaire ne pouvait qu'inclure l'inauguration du Musée Foch, sa maison natale remise entièrement à neuf rue de la Victoire, dénommée ainsi à sa demande. Le chef de l'État s'y rendit après la cérémonie militaire et s'intéressa vivement à ce lieu, à toutes les explications que donna M. Verrier, représentant des Beaux-Arts, et à l'exposé de haute tenue que fit André Marie, ministre de l'Éducation Nationale, membre de la suite présidentielle.

La demeure familiale de Foch continue à offrir au regard de ceux qui la visitent, de nombreux objets et documents émouvants dans la chambre où il vint au monde et dans la salle des souvenirs, particulièrement l'épée remise par M. Boué, maire, le 28 septembre 1919, offerte par la ville de Tarbes à son illustre enfant.

Au sortir du Musée Foch, une dernière réception se déroula à la Chambre de Commerce. Sur le parcours et pendant la manifestation, les ovations se succédèrent sans relâche.

Le chef de l'État terminait son tour de ville comme il l'avait commencé, sous les acclamations de la foule.

À 20 heures, il présida un grand banquet officiel offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

À cette occasion, il prononça un important discours qui, dépassant l'hommage rendu à Foch, prit une portée internationale.

Il évoqua l'occupation partielle du territoire français en 14-18, puis l'invasion de 39-40, la coupure de la France en deux, et finalement, en novembre 1942, le passage total du pays sous la botte nazie. Il mit alors en lumière l'importance d'une organisation collective pour sauvegarder la paix : *"L'organisation collective est une garantie de paix ... de défense. Ne plus être seul dans le monde est une garantie pour un peuple, une certitude d'indépendance"*.

Comme à Saint-Gaudens le matin, il insista sur la menace d'un danger venu de l'Est *"le devoir est clair, ne pas se laisser isoler, ne pas permettre à un travail de sape de disloquer la nation et d'ouvrir ainsi les chemins de la servitude"*.

Vincent Auriol appela de ses vœux le contrôle international de tous les armements, mettant ses espoirs de paix dans l'O.N.U. et son armée à instituer, prévue par la charte signée par 50 pays à San Francisco le 26 juin 1945.

En conclusion, il cita cette phrase de F. Foch : *"Au dessus des armées à commander victorieusement, c'est le pays à servir pour son bonheur, tel qu'il l'entend, c'est la justice à respecter partout. Au dessus de la guerre, il y a la paix"*.

À 23 heures, le Président de la République quitta Tarbes pour Chasseneuil en Charente, où il devait inaugurer un monument de la résistance le lendemain.

Dans quel contexte historique général peut-on replacer cette journée pyrénéenne de Vincent Auriol ? Que se passait-il en ce début d'automne 1951 ?

Au plan international, le discours du Président de la République s'inscrit dans le cadre de la guerre froide. L'affermissement de la tutelle soviétique sur les démocraties populaires, et "le coup de Prague" de février 1948 avaient fait naître en France comme dans toute l'Europe occidentale la peur d'une agression de l'URSS sur l'ouest de l'Europe. Cette crainte était devenue le fondement essentiel de la politique extérieure.

Le Pacte Atlantique avait été signé le 4 avril 1949 à Washington. L'O.T.A.N. existait depuis 1950, son grand quartier général fonctionnant à Rambouillet.

Les Américains étaient en possession de la bombe H depuis mai 1951, face à l'U.R.S.S. qui ne disposait encore que de la bombe A (bombe H en août 1956 seulement).

Ils considéraient que le Bloc Occidental devait détenir des forces suffisantes pour intimider Staline et le conduire à accepter le désarmement.

En octobre, le général Eisenhower, commandant suprême des forces atlantiques, se trouvait à bord du porte-avion Franklin Roosevelt qui participait aux manœuvres de la 6^{ème} force U.S. en Méditerranée. Il avait précisément déclaré :

"Il n'y a pas de force réelle sans puissance atomique. Si l'ouest devient fort, sa coexistence avec l'est sera possible. Dans ce cas, les propositions que nous pourrions faire en vue d'un désarmement général seront soupesées par l'U.R.S.S."

Les États-Unis étaient favorables à la C.E.D. proposée en octobre 1950 par le Plan Pleven : il y aurait une armée européenne constituée de contingents fournis par les divers pays d'Europe Occidentale et dans laquelle seraient intégrées des unités allemandes.

Le 27 janvier 1951, le secrétaire d'État Acheson avait formulé sa chaleureuse et discrète adhésion au projet, et le général Eisenhower, à la session de Rome du Conseil Atlantique, s'était fait le champion de la C.E.D. Mais elle allait susciter en France des débats passionnés et ne jamais voir le jour.

Dans le domaine des relations Est-Ouest, l'un des points chauds restait la Corée. Le 21 octobre, précisément, les négociations interrompues en juillet reprenaient à Pan Mun Jom. Pour maintenir la pression, le Président Truman déclara le 25 octobre : *"L'U.R.S.S. va comprendre qu'il est insensé de s'opposer à la paix. Tant que les forces d'agression attaqueront les Nations-Unies, il n'y aura aucun relâchement des peuples libres"*. Il faudra attendre juillet 1953 pour que soit signé l'armistice, après la mort de Staline (mars 1953).

Au plan intérieur, quelle était la situation politique en France ?

La III^{ème} force était encore au pouvoir, mais était-elle toujours capable de créer la stabilité ? Le pays semblait entrer dans une phase difficile.

Le 17 juin 1951, avaient eu lieu des élections législatives, selon le système des apparentements créé par la majorité pour éviter d'être submergée par les communistes et les gaullistes. Certaines listes pouvaient s'apparenter tout en se présentant de façon distincte. Si, réunies, elles étaient majoritaires, elle se partageaient la totalité des sièges.

Ce système électoral donna une représentation parlementaire de force à peu près égale aux six principales formations politiques :

- 106 Socialistes
- 88 MRP
- 90 Radicaux et assimilés (UDSR)
- 99 Modérés (Indépendants et Paysans nés en février 1951)
- 101 Communistes
- 117 R.P.F.

Dans cette chambre hexagonale, le centre de gravité de la III^{ème} force se déplaçait plus à droite. La navigation gouvernementale risquait d'être difficile.

Il fallut un mois pour trouver un Président du Conseil. Ce fut finalement René Pléven, qui, une fois investi, forma un gouvernement sans les socialistes, et sans les gaullistes, en prenant des ministres dans les rangs de l'UDSR, du M.R.P., du Parti Radical et des Modérés. Il lui fallait cependant le soutien des socialistes.

Docteur en droit, René Pléven, député des Côtes du Nord, Président de l'U.D.S.R., était venu à la politique par l'entremise de Jean Monnet et par la Résistance. Il avait été à Londres aux côtés du Général de Gaulle dès le 8 juillet 1940. Il avait rallié la France Libre d'Afrique Équatoriale, organisé et présidé la conférence de Brazzaville en 1944, assuré d'importantes responsabilités au Gouvernement d'Alger. Puis, fondateur de l'U.D.S.R., il avait déjà été ministre et Président du Conseil (12 juillet 1950-21 février 1951 : 7 mois ½).

Mais dès le 21 août 1951, la question scolaire mit en lumière les difficultés de la Troisième force, le différend portait sur les lois Marie Barangé qui furent adoptées après un mois de longs débats passionnés. La première, d'origine gouvernementale - André Marie était ministre de l'Éducation Nationale - Radical - étendait le système des bourses d'enseignement aux établissements privés. La seconde, d'origine parlementaire, formulée par le député MRP de Maine-et-Loire, Barangé, accordait à toute école primaire, publique ou privée, une aide

financière de l'État (3 000 F par élève par an). Le M.R.P., les modérés, le R.P.F. et une partie des radicaux avaient voté les textes. En tout :

- 313 voix contre une minorité de 255 (PCF - SFIO, UDSR, 46 radicaux sur 75) qui avaient fait bloc, regroupés sur le vieux thème de la défense de la laïcité. La III^{ème} force se disloquait.

C'était le RPF qui, dès l'ouverture de la session parlementaire, avait demandé l'examen de la question scolaire, l'un des thèmes de sa campagne électorale. Il apparaissait maintenant qu'une nouvelle donne politique était possible à droite.

Les déclarations de personnalités des deux camps prouvaient l'acuité du problème : Georges Bidault, vice-président du Conseil, fondateur du M.R.P., proclama à Rennes : *"La loi Marie Barangé n'est qu'un début"*. À Lyon, où s'achevait le 44^{ème} congrès du Parti Radical Socialiste (27, 28, 29 octobre), Émile Roche, le vice-président, affirmait : *"L'École laïque seule a le pouvoir de libérer les hommes"*. Fidèle à ses engagements, le parti rappelle *"son attachement à l'idéal laïc, ferment de la paternité nationale"*.

Pour affermir sa position, le 22 octobre, le Président du Conseil René Pléven invita *"la majorité républicaine à se reformer dans l'action et par l'action"*. Fin octobre, il procéda à des consultations pour établir un projet d'action gouvernementale.

Quant à Édouard Herriot, Radical Socialiste, Président de l'Assemblée Nationale, réélu au perchoir le 10 juillet 1951, il demandait instamment lui aussi l'union des "Républicains" qui, assurait-il, pouvait seul assurer la stabilité politique. Il convoqua l'Assemblée Nationale pour le mardi 6 novembre.

Le pouvoir était confronté à un autre problème : celui de la monnaie.

La situation financière s'aggravait. La poussée inflationniste réapparaissait. Le réarmement consécutif à la guerre de Corée, l'engagement plus à fond dans la guerre d'Indochine qui absorbait plus de 40 % du budget de la défense, s'ajoutaient aux charges élevées de l'État. La hausse des prix et des déficits préoccupaient les dirigeants. Le 22 octobre, René Pléven fit des déclarations rassurantes sur la monnaie *"notre bien à tous. Il n'y aura pas de dévaluation"*.

C'est dans ces conditions que la III^{ème} force s'acheminait vers sa fin.

Le 7 janvier 1952, le Centre Droit arrivait finalement au pouvoir avec l'investiture d'Antoine Pinay, Indépendant, représentant de la droite classique, qui bénéficia des voix de 27 députés gaullistes.

De son côté, l'Angleterre allait connaître un changement de majorité en cette fin d'octobre 1951. Il était clair depuis le milieu de l'année que la majorité travailliste était menacée et ne pouvait se maintenir au pouvoir avec seulement une voix de plus qu'il n'en fallait au gouvernement. En accord avec la tradition de la politique britannique, le premier ministre Atlee annonça le 19 septembre à la radio, la prochaine dissolution de la chambre des Communes, confirmée le 5 octobre par une proclamation royale de George VI, alors alité après une opération au poumon. La campagne électorale fut très âpre. Le 25 octobre, les électeurs se rendirent aux urnes.

Le dépouillement permit le 27, à Churchill, de faire le signe de la Victoire, même si les Conservateurs n'étaient assurés que d'une faible majorité, une vingtaine de sièges environ. Partis 296, ils revenaient 321, alors que le nombre des élus travaillistes tombait de 315 à 295. Dès le 27 octobre, Clément Atlee apporta la démission de son cabinet à Georges VI, au Palais de Buckingham. Les Conservateurs avaient acquis le droit de se saisir du gouvernail de l'État : Winston Churchill fut chargé par le Roi de former un gouvernement. Âgé de 77 ans, il avait sa revanche !

Le 25 juillet 1945, il semblait au comble de la gloire, il avait dû quitter le 10 Downing Street avec une grande amertume, après la victoire travailliste. De nouveau il allait faire d'Anthony Eden son ministre des Affaires étrangères et lui laisser ainsi qu'à Butler, une très large initiative.

En octobre 1951, les difficultés des Anglais en Égypte tenaient une grande place dans la presse française. Des troubles avaient éclaté dans cette région du monde à propos du Soudan où s'activaient des leaders pro-égyptiens. L'intention du gouvernement du Caire était d'annexer ce territoire, mais il se heurtait à la résistante britannique.

Rappelons qu'en 1922 la Grande Bretagne avait reconnu la pleine souveraineté de l'Égypte, mais se réservait en particulier le droit de maintenir des troupes pour la défense du pays, du Canal de Suez et du Soudan. En fait, l'occupation militaire se confirmait sur cette terre devenue protectorat britannique en 1914.

Le 26 août 1936, avait été signé le traité qui, en principe, réglait les "4 points réservés" de 1922 : les troupes britanniques étaient maintenues en Égypte, encore que cantonnées dans la seule zone de Canal, le droit d'occuper tout le territoire en cas de guerre leur était reconnu, enfin le statu-quo se poursuivait au Soudan.

Ces dispositions permettraient autant à l'Angleterre de combattre la campagne anti-britannique que menait l'Italie de Mussolini en Égypte.

La Seconde Guerre mondiale avait ensuite conduit l'Angleterre à renforcer sa présence dans le pays.

Or, en octobre 1951, Nahhas Pacha, chef du WAFD (mouvement populaire) rappelé au gouvernement, prononça unilatéralement l'abrogation du traité anglo-égyptien de 1936. Les étudiants réclamaient le départ des Britanniques qui organisaient la résistance. Leurs troupes avaient pris position en certains points de la ville d'Ismaïlia dans la zone du canal. Des affrontements sanglants avaient lieu à Suez. Les Frères Musulmans menaçaient de faire sauter l'ouvrage et de mettre le feu aux camps britanniques qui le bordaient.

La Grande-Bretagne affirmait que ses forces assureraient la protection des vies et des biens britanniques sur tous les points du territoire où se produisaient des incidents, tandis qu'une division égyptienne occupait la presqu'île du Sinaï.

Bientôt, viendra l'abandon : Churchill et son ministre Eden renonçaient à la main mise de fait de l'Angleterre sur le Soudan qui sera appelé à choisir en 1955, par voie de référendum, entre l'indépendance et le rattachement à la nouvelle république Égyptienne en même temps qu'ils signeront le 19 octobre 1954 le traité réglant l'affaire de Suez par le retrait des forces occupantes britanniques.

En Haute-Garonne, en octobre 1951, la visite du Président de la République Vincent Auriol dans sa région d'origine retenait l'attention des populations de même que dans les Hautes-Pyrénées.

L'homme jouissait d'une grande popularité, savait donner de la présence à sa fonction. Il voyagea beaucoup à travers la France et l'Union Française pendant son septennat, prononça un nombre considérable de discours, réussit à jouer un rôle important dans le fonctionnement des institutions malgré l'étroitesse des limites que la Constitution de 1946 lui imposait. Il avait dit :

"je n'ai pas le droit de décider, j'ai le devoir d'avertissement et de conseil".

Il ne se représentera pas en décembre 1953. La conjoncture parlementaire étant incontestablement favorable aux conservateurs, le modéré René Coty fut élu au Congrès de Versailles au 13^{ème} tour après 6 jours et demi de scrutin.

SOURCES

A.M. ville de Tarbes :

- Jour 21, 1951 *Sud-Ouest*

A.D.H.G. :

- Jour 21, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 22, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 23, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 26, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 27, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 28, 1951 *La Dépêche du Midi*
- Jour 29, 1951 *La Dépêche du Midi*

RIOUX Jean-Pierre, *La France de la IV^e République (1944-1952)*, Point d'histoire 1980

COURTIER Paul, *La IV^e République*, PUF - QS 1983

FAUVET Jacques, *La IV^e République*, Fayard 1959

MIQUEL Pierre, *La IV^e République - Homme à pouvoir*, Bordas 1972

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire Diplomatique de 1929 à nos jours*, Dalloz 1956

CHASTENET Jacques, *Winston Churchill et l'Angleterre du XX^e siècle*, Fayard 1965

AURIOL Vincent, *Mon Septennat*, p. 427, Gallimard 1970

